

Trousse d'action politique

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE : IL EST TEMPS D'AGIR

Avant de commencer

Qu'est-ce que l'action politique ?

L'action politique, c'est influencer les décisions politiques qui façonnent nos vies. Cela consiste à forger des relations avec les politiciens afin de leur faire connaître nos points de vue. Après tout, nous élisons ces politiciens pour qu'ils conçoivent des politiques, qu'ils prennent des décisions, qu'ils adoptent des lois et qu'ils fassent le tri entre ce qui sera financé et ce qui ne le sera pas.

Cela implique diverses actions : appels téléphoniques, lettres, réunions, pétitions, activités et manifestations publiques.

Pourquoi les membres du SCFP devraient-ils faire de l'action politique ?

Pour participer à la constitution et à l'illustration d'un soutien populaire aux politiques progressistes dans les dossiers qui nous tiennent à cœur. Nos élus sont des gens comme nous.

Ils se forment une opinion à partir de ce qu'ils lisent et entendent au quotidien. De nombreux groupes et organisations aux intentions très variées font pression sur eux, y compris des groupes dont les intérêts sont à l'opposé de la société plus juste et plus équitable qu'espère le SCFP. C'est pour cela qu'il faut que les politiciens entendent aussi notre point de vue. Il faut qu'ils sachent que les politiques progressistes bénéficient d'appuis et que leurs décisions ont des répercussions sur la société.

Pourquoi défendre la cause de l'éducation postsecondaire ?

Le Canada vit une crise. Depuis plusieurs années, les gouvernements sous-financent l'éducation postsecondaire. Ce sous-financement a entraîné une montée en flèche du niveau d'endettement et de graves problèmes d'accès à une éducation abordable pour les étudiants. Il a contribué à la détérioration des conditions de travail du personnel collégial et universitaire, y compris à l'explosion de la précarité d'emploi. Il a contribué à la « corporatisation » des études supérieures par le biais, par exemple, de l'apparition de dons

sous conditions. Pour que tous les étudiants, peu importe leur situation économique, aient accès à une éducation postsecondaire publique, nous avons besoin d'un financement adéquat. L'éducation postsecondaire devrait aussi servir à former des citoyens capables d'articuler une pensée critique et de coopérer.

Comment utiliser cette trousse

Pour qu'advienne un changement, il faut faire pression sur les politiciens, les convaincre d'adopter une vision progressiste de l'éducation postsecondaire au Canada. Cela inclut :

- un financement adéquat de l'éducation postsecondaire par l'État ;
- la gratuité scolaire ;
- l'éducation dans l'intérêt public plutôt que pour les intérêts privés ;
- un salaire et des conditions de travail décentes pour les travailleurs.

La présente trousse recommande des actions pour appliquer cette pression.

Pas besoin d'être un spécialiste, il suffit de bien se préparer. Et c'est ce à quoi cette trousse doit servir.

Pour commencer

Comprendre les problématiques

- Avant toute chose, lisez les documents d'information et les messages clés inclus dans cette trousse.
- Le SCFP a publié un livret informatif sur l'éducation postsecondaire. Il s'intitule *Éducation postsecondaire : nos choix, notre avenir* et vous le trouverez le site Web du SCFP.
- Il existe d'autres sites Web et rapports d'organismes en lien avec l'éducation postsecondaire, comme ceux du Centre canadien de politiques alternatives et de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.

Choisir une stratégie

- Chaque tactique (l'envoi d'une lettre, rencontrer son député, etc.) est efficace en fonction de la situation. Tout au long de ce guide, nous avons tenté de vous indiquer à quel moment et de quelle manière chaque activité s'avère la plus efficace, pour vous aider à faire les bons choix.
- Au Canada, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial participent tous deux à l'éducation postsecondaire, mais ils y tiennent des rôles différents (voir la page 3). Selon le calendrier politique (élections, budgets, annonces gouvernementales), il est préférable, à certains moments, de concentrer ses efforts sur le fédéral et, à d'autres, sur le provincial.
- Pour parler ou écrire à un député ou à un ministre fédéral, utilisez les messages clés du guide qui ciblent les députés et ministres fédéraux (pages 8 et 10). Pour parler ou écrire à un député ou à un ministre provincial, utilisez les messages clés qui s'adressent aux députés et ministres provinciaux.

Trouver ses élus

- Pour connaître l'identité de votre député fédéral, consultez le site Web noscommunes.ca. Vous pourrez y faire une recherche par nom de circonscription ou en utilisant votre code postal. En cliquant sur le nom du député, vous atterrirez sur une page donnant les coordonnées de son bureau à Ottawa et de son bureau de circonscription.
- Pour connaître l'identité de votre député provincial, consultez le site Web de votre assemblée législative provinciale. Certains sites permettent de faire une recherche par code postal (si vous ne connaissez pas le nom de votre circonscription). D'autres vous renvoient au site Web du directeur des élections pour y trouver le nom de votre circonscription avant de pouvoir chercher le nom de votre député.
- À chaque palier de gouvernement, c'est le cabinet qui choisit les projets de loi à soumettre à l'assemblée législative et qui détermine le contenu du budget. Au fédéral, vous trouverez la liste des ministres sur le site noscommunes.ca (sous l'intitulé « Ministères »).

Pour la liste de vos ministres provinciaux, consultez le site Web de votre assemblée législative. Les titres des ministres varient d'une province à l'autre et peuvent changer avec l'élection d'un nouveau gouvernement. En cas de doute sur l'identité du ou de la ministre responsable de l'éducation postsecondaire, faites une recherche sur Google.

Conseil :

Votre député provincial peut s'appeler « membre de l'Assemblée nationale » (au Québec), « membre du parlement provincial » (en Ontario) ou « membre de l'Assemblée législative » (ailleurs).

Mise en contexte : l'éducation postsecondaire au Canada

Selon les recherches, l'éducation postsecondaire est fondamentale pour les individus et la société. Elle est bonne pour l'emploi et le revenu, pour la santé et la participation communautaire, et pour l'économie et les finances de l'État.

Au Canada, l'éducation est une compétence provinciale : chaque gouvernement provincial est responsable d'encadrer le fonctionnement des collèges et des universités. Cependant, depuis la Seconde Guerre mondiale, le fédéral et les provinces participent conjointement au financement de l'éducation postsecondaire, en raison de l'importance de celle-ci pour notre société et notre économie.

Le fédéral avait l'habitude de financer largement l'éducation postsecondaire, mais, au milieu des années 1990, il a coupé des milliards de dollars dans ses transferts aux provinces. Vingt ans plus tard, son financement n'est toujours pas revenu à ce qu'il était au début de la décennie 1990, malgré la hausse du nombre d'inscriptions et l'inflation.

Le financement fédéral actuel (par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux) n'est pas assorti de conditions. Contrairement aux autres investissements du fédéral (dans la santé, par exemple), les provinces n'ont pas de règles à respecter pour l'obtenir, comme garantir l'accessibilité des études. Elles ne sont même pas tenues de consacrer l'argent du fédéral à l'éducation postsecondaire!

Ces dernières décennies, les gouvernements provinciaux ont eux aussi diminué le budget de l'éducation postsecondaire. Les universités et les collèges ont absorbé de graves compressions. En 1982, 83 pour cent des revenus d'exploitation des universités provenaient de l'État, contre 55 pour cent en 2012.

Pour les étudiants, les répercussions sont lourdes : depuis 1990, les droits de scolarité ont augmenté trois fois plus vite que l'inflation. La taille des cohortes a augmenté et les établissements reportent d'importants travaux de maintenance pour économiser de l'argent.

Les travailleurs aussi paient le prix de cette situation : les postes précaires à faible salaire se multiplient, pour les enseignants comme pour le reste du personnel. Les établissements sous-traitent de plus en plus de services, ce qui affaiblit les conditions de travail et menace la qualité. Dans certains établissements, on fait même appel à des fournisseurs privés de services académiques.

Les établissements qui ont besoin d'argent à tout prix ouvrent leurs portes au privé, permettant à leurs donateurs de contrôler les programmes de recherche, voire de dicter certaines décisions pédagogiques.

Pour renverser ces tendances et rétablir le principe d'une éducation accessible et axée sur le bien commun, il faut accroître la part du fédéral ET du provincial dans le financement de l'éducation. Il faut aussi que le fédéral s'engage à collaborer avec les provinces en vue d'instaurer la gratuité scolaire pour tous. L'éducation doit faire passer l'intérêt public avant celui du privé et doit offrir aux travailleurs un salaire et des conditions de travail décentes.

Il faut aussi s'assurer que l'argent du fédéral serve à l'éducation postsecondaire. C'est pourquoi nous réclamons une loi fédérale qui établirait une reddition de comptes sur le financement fédéral et qui définirait une vision et des principes en matière d'éducation postsecondaire.

Messages clés

Messages clés sur la crise dans l'éducation :

- Le financement de l'État en éducation postsecondaire a chuté de manière spectaculaire. Il y a quarante ans, plus de 80 pour cent du budget des universités provenait des gouvernements. Aujourd'hui, l'État représente à peine la moitié de leurs revenus.
- Ce sous-financement chronique a de graves conséquences pour les étudiants, les travailleurs, notre société et notre économie.
- Pour les étudiants, le sous-financement a entraîné une double crise d'accessibilité et d'endettement. Les frais de scolarité et les frais afférents ont grimpé en flèche. Les étudiants doivent travailler et emprunter plus qu'auparavant pour payer leurs études.
- Pour les travailleurs, le sous-financement a précarisé les emplois postsecondaires, les laissant avec un salaire de misère ou des postes qui demeurent temporaires pendant très longtemps.
- Les collèges et les universités ont réagi à la crise en ouvrant leurs portes au privé, quitte à risquer que l'éducation se transforme en chaîne de montage produisant des travailleurs moulés aux intérêts de l'entreprise privée, plutôt que des citoyens capables de penser par eux-mêmes.

Messages clés pour les députés et les ministres fédéraux :

- Depuis la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens ont adopté une vision progressiste des études supérieures. Ils comprennent le rôle de celles-ci dans la mobilité sociale, la participation à l'économie, la croissance économique et la participation démocratique.
- Le gouvernement fédéral a reconnu l'importance de l'éducation pour la société et l'économie en finançant les études supérieures.
- Puis, au fil des dernières décennies, le financement fédéral a réduit comme peau de chagrin. Ce sous-financement chronique a de graves conséquences pour les étudiants, les travailleurs, notre société et notre économie.
- En outre, le fédéral, en refusant de présenter une vision commune quant à l'accessibilité et la qualité de l'éducation postsecondaire offerte partout au Canada, n'a pas fait en sorte que son argent serve réellement à l'éducation postsecondaire.
- C'est pourquoi nous avons besoin dès maintenant d'investissements fédéraux et d'une loi fédérale sur l'éducation postsecondaire qui établisse une reddition de comptes et qui reconnaisse des principes communs.

Messages clés pour les députés et les ministres provinciaux :

- Depuis la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens ont adopté une vision progressiste des études supérieures. Ils comprennent le rôle de celles-ci dans la mobilité sociale, la participation à l'économie, la croissance économique et la participation démocratique.
- Pourtant, au fil des dernières décennies, le financement de l'État a réduit comme peau de chagrin. Ce sous-financement chronique a de graves conséquences pour les étudiants, les travailleurs, notre société et notre économie.
- Le financement de l'État résulte d'un choix. Or, il existe d'autres choix.
- Alors que le Canada a adopté un modèle marchand où l'étudiant paie de sa poche pour fréquenter le collège ou l'université, d'autres pays ont opté pour la gratuité scolaire.
- Leurs systèmes d'éducation fonctionnent bien. Notre province devrait suivre leur exemple.
- Nous avons dès maintenant besoin d'investir dans l'éducation postsecondaire, d'évoluer vers la gratuité scolaire pour tous et de nous réengager envers l'éducation publique dans l'intérêt public.

Comment rencontrer son député

Pour tisser des liens avec vos politiciens locaux, il n'y a rien de mieux que de les rencontrer en personne. Ainsi, vous pourrez leur expliquer les raisons qui vous poussent à défendre une vision progressiste et inclusive de l'éducation postsecondaire et les questionner sur leur position en la matière.

Prendre rendez-vous

- Pour prendre rendez-vous, téléphonez au bureau de circonscription du politicien. Identifiez-vous comme un électeur de cette circonscription et donnez la raison du rendez-vous demandé.
- Sachez que la plupart des politiciens ont un horaire chargé. Ne vous attendez pas à obtenir un rendez-vous rapidement.
- Si l'élu n'est pas disponible, demandez un rendez-vous avec un membre de son personnel. L'entourage du politicien est plus disponible et peut lui transmettre vos préoccupations.

Se préparer au rendez-vous

- Constituez-vous une équipe de lobbying de deux ou trois personnes. Vous aurez plus confiance en vous, vous pourrez représenter plus d'un point de vue et vous ferez ainsi la preuve que vous n'êtes pas le seul à appuyer cet enjeu.
- Dressez un plan de la rencontre. Qui prend la parole? Dans quel ordre? Quels sont les points à aborder? Les questions à poser? Qui prendra des notes?
- Préparez ce que vous allez dire. Soyez bref. Allez au vif du sujet. Présentez des exemples personnels ou locaux pour renforcer l'idée que l'enjeu touche les électeurs de la circonscription.
- Pratiquez votre présentation sur vos amis et vos proches.

Pendant le rendez-vous

- Commencez par vous présenter et présenter votre équipe, puis faites votre présentation.
- Donnez au politicien l'occasion de parler; son point de vue vous intéresse. Mais ne le laissez pas prendre le contrôle de la rencontre ou changer de sujet.
- Restez calme et poli, mais soyez direct. Vous avez le droit de poser des questions et d'être poliment en désaccord.

- Si le politicien vous pose une question et que vous ne connaissez pas la réponse, vous avez le droit de dire « je ne sais pas ». Dites-lui que vous lui reviendrez, après la rencontre, avec de plus amples renseignements.
- Demandez directement au politicien si vous pouvez compter sur son appui et ce qu'il compte faire pour soutenir l'éducation postsecondaire.
- À la fin du rendez-vous, concluez en résumant brièvement vos grands points, puis remettez au politicien un exemplaire du livret du SCFP sur l'éducation postsecondaire.
- Demandez à prendre une photo en compagnie du politicien pour la partager sur les réseaux sociaux accompagnée d'un message de soutien au financement de l'éducation postsecondaire.

Après le rendez-vous

- Faites le point en équipe. Qu'avez-vous appris? Que pouvez-vous faire de cette information?
- Faites un suivi : envoyez un courriel au politicien pour le remercier de vous avoir reçu. Fournissez les renseignements supplémentaires que vous lui aviez promis.
- Partagez votre photo sur Facebook ou Twitter en l'accompagnant d'un bref message. Soulignez les engagements du politicien, s'il en a formulé. S'il ne s'est engagé à rien, soulignez cela.

Aide-mémoire des choses à faire pendant la rencontre :

- > Dites qui vous êtes et ce que vous faites.
- > Faites votre présentation sur l'éducation postsecondaire en reformulant les messages clés (page 4) dans vos propres mots.
- > Pourquoi est-ce que ça compte à vos yeux? Exemples et anecdotes personnelles sur l'impact de cet enjeu sur vous et vos proches.
- > Pourquoi devrait-il s'en soucier? Exemples locaux et provinciaux/nationaux.
- > La demande : Appuiez-vous une augmentation du financement de l'éducation postsecondaire?
- > La demande, 2^e partie : Que ferez-vous précisément pour soutenir ce dossier?
- > Écoutez. Que révèlent les paroles du politicien?
- > Répondez à ses questions.
- > Répétez vos grands points et remettez-lui de la documentation.
- > Remerciez-le de vous avoir reçu et demandez une photo.

Comment téléphoner à son député

Pour partager votre point de vue avec vos élus, une conversation téléphonique peut s'avérer efficace... et plus facile à programmer qu'une rencontre en personne. D'ailleurs, si plusieurs électeurs téléphonent à propos d'un sujet, cela donne l'impression que ce sujet bénéficie d'un vaste soutien.

Se préparer à la conversation

- Réfléchissez à ce que vous voulez dire. Soyez bref et allez droit au but. En général, un appel téléphonique n'est pas très long; vous aurez peu de temps pour faire passer votre message.
- Renseignez-vous sur le calendrier des travaux législatifs. En général, les politiciens ne visitent pas leur bureau de circonscription les semaines où siège le Parlement ou l'Assemblée.

Laissez-moi un message...

- Vous tombez sur une boîte vocale? Soyez bref : identifiez-vous comme citoyen de la circonscription, dites la raison de votre appel et laissez un numéro de téléphone où vous joindre.

Pendant l'appel

- C'est un membre du personnel qui va répondre. Présentez-vous, expliquez que vous êtes citoyen de la circonscription et que vous souhaitez parler au politicien d'éducation postsecondaire.
- Ne soyez pas surpris si celui-ci n'est pas disponible pour l'instant. Vous pouvez demander qu'il vous rappelle ou demander à votre interlocuteur de lui transmettre vos préoccupations.
- Expliquez vos préoccupations de manière brève et directe. Autant que possible, donnez des exemples locaux.
- Demandez carrément si vous pouvez compter sur le soutien du politicien et ce qu'il compte faire pour promouvoir le dossier.
- Faites comprendre au politicien que cet enjeu sera décisif pour votre vote, sans toutefois révéler vos affiliations politiques.

Après l'appel

- Envoyez un courriel au politicien pour le remercier de vous avoir écouté et lui transmettre les renseignements supplémentaires qu'il pourrait vous avoir demandés.
- Vous pouvez aussi lui transmettre un lien vers la documentation du SCFP sur l'éducation postsecondaire.

Exemple d'appel :

Bonjour, je m'appelle Jeanne Tremblay et j'habite dans votre circonscription de Banff-Airdrie.

Je veux vous faire part de mes préoccupations par rapport à l'éducation postsecondaire. La crise actuelle de l'endettement étudiant m'inquiète beaucoup. Je pense que la source du problème est le retrait de l'État dans le financement des collèges et des universités.

Je rembourse encore mon prêt étudiant, plus de dix ans après avoir obtenu mon diplôme universitaire. À cause de ma dette étudiante, j'ai dû repenser mon désir de fonder une famille. J'ai encore l'impression de ne pas pouvoir prendre de risque en ce qui concerne ma carrière, de peur de ne pas pouvoir faire face aux paiements mensuels de mon prêt. Je crains, si on ne fait rien dès maintenant, que la situation soit pire quand ma fille terminera son secondaire.

Ce dossier sera déterminant dans mon choix aux prochaines élections. C'est pour cela que j'aimerais connaître votre position.

Croyez-vous que le gouvernement devrait adopter une loi sur l'éducation postsecondaire? Et appuieriez-vous une hausse du financement accordé à l'éducation postsecondaire?

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de m'écouter.

Comment écrire à son député

Oui, une simple lettre ou un seul courriel est moins efficace qu'une visite ou qu'un appel téléphonique, mais plusieurs lettres, prises ensemble, illustrent mieux, pour un politicien, le soutien dont bénéficie un enjeu. Il est aussi possible de créer une campagne de lettres par l'entremise de votre section locale. Encouragez vos membres à respecter les consignes suivantes.

Rédiger votre lettre

- Une lettre personnelle a beaucoup plus de poids qu'un modèle de lettre. Formulez les messages clés (page 4) dans vos propres mots.
- Identifiez-vous comme étant un électeur de la circonscription, et laissez vos coordonnées dont votre adresse.
- Ajoutez vos propres exemples et anecdotes, pour faire comprendre au politicien que cet enjeu a des effets concrets sur ses électeurs.
- Limitez-vous à une page, jamais plus de deux. Insistez sur seulement deux ou trois grands points.
- Vous pouvez inclure des renseignements supplémentaires ou un lien vers le site Web du SCFP.
- Soyez le plus professionnel possible. Relisez-vous, corrigez vos fautes, faites-vous relire par un ami.

Expédier votre lettre

- Courrier électronique ou traditionnel, les deux sont tout aussi efficaces auprès de votre député.
- Que vous envoyiez votre lettre au bureau de circonscription ou à celui du Parlement ou de l'Assemblée, elle sera traitée de la même manière.
- Si vous écrivez à un député fédéral, vous n'avez pas besoin de timbre, que ce soit pour l'envoyer au bureau de circonscription ou à Ottawa.

Exemple de lettre :

Brendan Maguire
Bureau du caucus libéral de la Nouvelle-Écosse
C. P. 741
Halifax, NS B3J 2T3

M. Maguire,

En tant qu'électrice de votre circonscription, je tiens à vous dire que l'éducation postsecondaire joue un rôle essentiel dans notre société comme dans notre économie. On estime que 70 pour cent des emplois nécessitent un quelconque diplôme d'études postsecondaires. En outre, les études supérieures contribuent à la santé, au bonheur et à l'implication citoyenne.

Pourtant, l'éducation postsecondaire est en crise en Nouvelle-Écosse. Les frais de scolarité ont augmenté considérablement plus vite que l'inflation, rendant l'éducation postsecondaire hors de prix pour certaines personnes. Bon nombre d'autres sont aux prises avec de grosses dettes d'études. Sur les campus, le recours aux banques alimentaires est en hausse, parce qu'un nombre croissant d'étudiants n'ont plus les moyens de payer leurs études et l'épicerie.

Tout cela a aussi des répercussions sur les travailleurs du secteur postsecondaire comme moi. Les collèges et les universités se tournent de plus en plus vers des emplois précaires pour diminuer leurs coûts de main-d'œuvre. Au lieu de pourvoir des postes permanents à plein temps, ils embauchent des employés temporaires, occasionnels et contractuels. Je travaille à l'Université Dalhousie depuis cinq ans, mais, chaque session, je retiens mon souffle en attendant de savoir si je vais obtenir un nouveau contrat et pouvoir continuer à enseigner.

Je comprends que votre gouvernement doive faire de nombreux choix budgétaires. Mais il existe d'autres choix. Des pays comme la France, l'Allemagne et la Suède ont choisi d'offrir la gratuité scolaire à toute leur population, sans égard au revenu. Nous devrions suivre leur exemple et financer adéquatement l'éducation postsecondaire pour améliorer l'accès aux études pour les étudiants et les conditions de travail des employés. Ce serait investir dans nos citoyens.

Je vous invite, pour en savoir plus, à consulter le livret du SFCP Éducation postsecondaire : nos choix, notre avenir ci-joint.

Vous engagez-vous à appuyer une hausse de l'investissement dans l'éducation postsecondaire et à soutenir la gratuité scolaire pour tous les Néo-Écossais? Que comptez-vous faire concrètement pour promouvoir cet enjeu crucial?

Veuillez recevoir mes salutations les meilleures,
Eva Smith

Comment écrire à un ministre

Les ministres ont la responsabilité de présenter des projets de loi et de proposer un budget à l'Assemblée législative ou au Parlement. En écrivant à un ministre, vous pouvez témoigner votre soutien à une mesure législative ou budgétaire. Par exemple, vous pouvez écrire à la ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail pour réclamer une loi fédérale sur l'éducation postsecondaire. Ou vous pourriez écrire à votre ministre fédéral ou provincial des Finances pour réclamer une augmentation de l'enveloppe consacrée à l'éducation postsecondaire dans le budget.

Rédiger votre lettre

- En anglais, les ministres reçoivent le titre « honorable », mais pas en français. Par contre, si le ou la ministre est anglophone, ce n'est peut-être pas une mauvaise idée de témoigner votre respect en l'utilisant.
- En guise de salutation, utilisez « Monsieur le ministre » ou « Madame la ministre ».
- Faites vos recherches. Certains gouvernements rendent publiques les lettres de mandats des ministres (des lettres qui définissent les priorités que confie le premier ministre à son ministre). Essayez de relier votre demande au mandat ministériel.
- Suivez les mêmes consignes que lorsque vous écrivez à votre député : soyez professionnel, personnalisez votre intervention, soyez bref et allez droit au but.

Expédier votre lettre

- Courrier électronique ou traditionnel, les deux sont tout aussi efficaces pour contacter un ministre.
- Les coordonnées du ministre se trouvent sur le site Web de son ministère. Vous pouvez aussi expédier votre lettre à son bureau à l'Assemblée législative ou au Parlement.

Exemple de lettre :

L'honorable Patricia Hajdu
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Chambre des communes
Ottawa, Ont. K1A 0A6

Madame la ministre,

Après la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens ont adopté une vision progressiste des études supérieures. Ils comprenaient le rôle que tiennent celles-ci dans la mobilité sociale, la participation à l'économie, la croissance économique et la participation citoyenne à la démocratie. Le gouvernement fédéral a lui aussi reconnu l'importance de l'éducation pour notre société et notre économie en finançant les études supérieures. Malheureusement, ces dernières décennies, le fédéral a réduit de beaucoup son rôle dans l'éducation postsecondaire, laissant celle-ci en situation de crise.

Quand mon père fréquentait l'université, il y a trente ans, il était capable de payer ses études pour toute l'année avec son emploi d'été. Depuis, les frais ont augmenté si rapidement que je ne peux plus compter sur mon boulot estival pour les couvrir. Même en occupant un travail à temps partiel à longueur d'année, j'ai encore besoin d'emprunter chaque année pour payer mes études. À l'obtention de mon diplôme, j'aurai accumulé de grosses dettes.

Je ne suis pas le seul dans cette situation, loin de là. L'endettement étudiant moyen pour un diplôme de quatre ans dépasse les 26 000 \$. Commencer sa vie en devant tant d'argent empêche plusieurs jeunes comme moi de partir du bon pied. Sachant que ce qui m'attend à la fin de mon programme d'études c'est un emploi précaire, je ne sais pas quand je pourrai fonder une famille, acheter une maison, acheter une voiture ou faire toutes ces choses que les générations précédentes considéraient comme un rite de passage à l'âge adulte.

Le sous-financement chronique de l'éducation postsecondaire a aussi des répercussions sur les travailleurs, ce qui affecte la qualité de l'éducation. Le gouvernement fédéral doit revenir à la vision progressiste d'une éducation postsecondaire pour le bien commun, qui favorise à nouveau l'égalité, la mobilité sociale et l'engagement citoyen.

Pour y arriver, le fédéral doit réinvestir dans l'éducation postsecondaire et adopter une loi sur l'éducation postsecondaire qui attachera une reddition de comptes à son financement. Vous engagez-vous à déposer un projet de loi fédéral sur l'éducation postsecondaire?

Veuillez recevoir mes salutations les meilleures,
Peter Chan

Comment rédiger une lettre à la rédaction

Une lettre à la rédaction (aussi appelé courrier des lecteurs ou tribune libre) peut permettre de sensibiliser la population tout en attirant l'attention des élus.

Avant de rédiger votre lettre

- Choisissez le destinataire de votre lettre. Les grands journaux ont plus de lecteurs, mais les petits journaux locaux ont plus de chance de publier votre lettre. De plus, la probabilité est plus grande que le message se rende aux politiciens locaux.
- Consultez le site Web du journal pour savoir si on y trouve des consignes quant à la longueur ou à la présentation des lettres.
- Cherchez un article auquel votre lettre pourrait répondre. Un tel lien avec un article récent augmente vos chances de publication.

Rédiger votre lettre

- Soyez très bref. La plupart des journaux refusent les lettres de plus de 300 mots.
- Allez droit au but, pas de place pour les introductions grandiloquentes.
- Envisagez votre lettre en trois paragraphes : un pour énoncer le problème, un pour donner des exemples locaux ou personnels, un dernier pour énoncer la solution.
- Relisez-vous, corrigez vos fautes, faites-vous relire par un ami. Plusieurs journaux refusent les lettres mal rédigées ou pleines de fautes.

Expédier votre lettre

- Expédiez toujours votre lettre par voie électronique. Le site Web du journal devrait indiquer l'adresse courriel à utiliser.
- Incluez votre nom, votre adresse et un numéro de téléphone pour vous joindre dans la journée.
- Si vous échouez à votre première tentative, réviser votre lettre et expédiez-la à nouveau.

Exemple de lettre :

Madame la rédactrice,

Votre article du 25 août intitulé « Le recours aux banques alimentaires en hausse sur le campus » souligne un grave problème de l'éducation postsecondaire au Canada. Les gouvernements n'ayant pas financé suffisamment les collèges et les universités, on a vu les droits de scolarité grimper en flèche. Plusieurs étudiants ont de la difficulté à payer leurs études; ils s'endettent considérablement. Il n'est plus possible de payer ses frais de scolarité et ses frais de subsistance pour l'année avec un emploi d'été. En plus de la hausse du recours aux banques alimentaires, on observe au Canada une croissance du nombre d'étudiants sans abri.

Cette crise de l'endettement étudiant poursuit les jeunes même après l'obtention de leur diplôme. Mon fils vit encore chez nous quatre ans après sa diplomation. Son salaire en début de carrière ne suffirait pas à rembourser son prêt étudiant et à couvrir un loyer. Je ne sais pas à quel âge il sera en mesure de faire des choix que le reste de la population tient pour acquis, comme acheter une maison ou fonder une famille. Et il y a trop de jeunes dans sa situation. Notre société et notre économie souffrent du fait que ces jeunes ne puissent pas participer pleinement à la vie active en raison de leur endettement.

Le gouvernement fédéral doit agir pour mettre fin à la crise dans l'éducation postsecondaire. Il doit redevenir un partenaire important de l'éducation. Il devrait investir dès maintenant dans l'éducation postsecondaire et adopter une loi sur l'éducation postsecondaire qui encadrerait son financement. Enfin, le fédéral devrait collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'instaurer la gratuité scolaire. Dans un pays riche comme le Canada, personne ne devrait avoir à recourir aux banques alimentaires pour fréquenter l'université.

Veuillez recevoir mes salutations les meilleures,
André Martin

Trousse d'action politique

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE : IL EST TEMPS D'AGIR

L'action politique vise à influencer les décisions politiques qui touchent nos vies de près. Cela implique de bâtir des relations avec les politiciens et se faire entendre auprès d'eux. Ce sont eux qui prennent des décisions au niveau des politiques et programmes, qui adoptent des lois, et qui décident des priorités budgétaires.

L'action politique peut prendre différentes formes, comme des appels téléphoniques, des campagnes de lettres, des rencontres, des pétitions, des manifestations et des événements publics.

Pour plus d'information

scfp.ca/ilesttempsdagir
postsecondaire@scfp.ca